MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉS CITOYENS ENTREPRISES

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJET DE RÈGLEMENT N° 2026-14

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil des maires a adopté à sa séance du 17 juin 2026 le projet de règlement no 2026-14 modifiant le schéma d'aménagement no 2002-16 afin d'ajouter la décision de la CPTAQ no 451743.

QU'une assemblée publique de consultation en rapport avec ce règlement, sera tenue **au bureau de la Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin situé au 10, rue Nadeau, à Saint-Robert-Bellarmin, le mardi 8 décembre 2026 à compter de 19 h**, et ce, afin de présenter et d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement et d'entendre les personnes intéressées à se prononcer sur ce projet.

Il est possible, pour quiconque le désire, de prendre connaissance de ce projet de modifications en se rendant au bureau de la Municipalité régionale de comté du Granit entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 du lundi au jeudi et de 8 h 30 à 12 h le vendredi ou en vous rendant au bureau de votre municipalité aux heures normales d'ouvertures.

LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 2026-14 A POUR BUT DE :

- **Saint-Robert-Bellarmin** : Ajouter le lot 6 676 073 incluse dans l'affectation Rurale à l'intérieur de l'affectation Agroforestier Type 1.

Donné à Lac-Mégantic ce 20 novembre 2026.

Sonia Cloutier
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné (e), greffier (ère)-trésorier (ère) de la Municipalité de Nantes

déclare que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 20 novembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 20 jour du mois de novembre deux mille vingt-six.

Greffier(ère)-trésorier(ère)

5600, rue Frontenac, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H5
Tél. : 819 583-0181
mrcgranit.qc.ca | info@mrcgranit.qc.ca